

Communiqué de presse

Morges, le 29 août 2024

Des changements en 2025

Romande Energie propose des tarifs à la baisse

Après deux années mouvementées au niveau des marchés de l'électricité, Romande Energie atteint son objectif de proposer des tarifs en baisse pour la grande majorité de ses clients. Deux changements importants sont prévus en 2025 : une forte extension des heures creuses pour nos clients au tarif double et un nouveau mode de rétribution de l'électricité solaire refoulée sur notre réseau.

- **Le tarif intégré est à la baisse pour la très grande majorité de nos clients (plus de 98%), grâce à la baisse de notre composante « énergie » du tarif et à la baisse des services système et de la réserve hivernale au niveau de Swissgrid, compensant la hausse de notre timbre d'acheminement.**
- **Romande Energie souhaite inciter ses clients à consommer au bon moment de la journée, surtout lorsque la production solaire et locale est abondante. En conséquence, la plage d'heures creuses est fortement étendue pour les clients au tarif double, amplifiant le potentiel de baisse des factures.**
- **A compter de 2025, la rémunération de l'électricité refoulée passera à un mode trimestriel.**

Contexte

Sur fond de dérèglement climatique et de mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 suite à l'acceptation de la Loi pour l'électricité, les ordonnances d'application sont en cours de finalisation, les nouveaux paradigmes de consommation et de production d'électricité nécessitant de rapides modifications dans le but de pouvoir répondre à la forte demande du pays. L'électrification de la société et la dynamique démographique ont pour conséquence une consommation d'électricité à la hausse. Pour y répondre, il convient d'augmenter la production indigène d'énergie renouvelable tout en respectant la nature et nos paysages, en insistant sur la production hivernale qui, déficitaire aujourd'hui, débouche sur une augmentation des importations. Mais il s'agit aussi de poursuivre nos efforts en termes de modération de notre consommation en prenant notamment conscience du meilleur moment pour consommer.

Baisse du prix de l'énergie

Après les hausses historiques du prix de l'énergie en 2022 et 2023, une détente sur les marchés de l'électricité est observée depuis quelques mois et se répercute maintenant sur les tarifs. Romande Energie dispose de ses propres ouvrages de production et dédie leur production à ses clients au marché régulé ce qui permet de couvrir environ 40% de leurs besoins. Pour compléter la fourniture d'électricité, Romande Energie achète de l'énergie sur le marché, jusqu'à 4 ans en amont, afin de pouvoir lisser au mieux les fluctuations de prix et proposer les tarifs les plus stables possibles. L'année 2024 s'annonçant favorable quant à la pluviométrie, les ouvrages du Groupe devraient continuer à produire sans retomber dans la situation de 2022 où en plus de l'explosion des prix de l'électricité, la sécheresse avait obligé Romande Energie à se fournir à prix élevé sur le marché spot pour compléter sa production propre insuffisante.

La production solaire redistribue les cartes

La production dite décentralisée, soit celle issue des installations solaires sur les différentes toitures s'intègre dans des réseaux électriques pas ou peu adaptés à cette bidirectionnalité. Jusqu'à peu, les centrales produisaient dans le but d'une distribution vers les clients, aujourd'hui les clients producteurs solaires refoulent leur propre énergie sur le réseau qui doit pouvoir ingérer toutes ces quantités. Ce changement impacte directement les réseaux de distribution. Ceux-ci doivent dès lors être adaptés et renforcés et il arrive qu'une installation solaire soit momentanément bridée, ne pouvant fonctionner à pleine puissance tant que le réseau n'est pas à même de l'accueillir.

Dans ce contexte, il est important de chercher à rapprocher le plus possible la production des électrons d'origine solaire avec leur consommation. Ainsi, Romande Energie propose un changement d'horaire pour 2025 afin de favoriser la consommation diurne de ses clients avec un tarif à double composante (heures pleines, heures creuses) durant les jours de la semaine. Dès le 1^{er} janvier 2025, les heures pleines passeront de 17h à 22h au lieu de 6h à 22h. Il y aura ainsi 11 heures creuses supplémentaires par jour de semaine, afin de soulager le réseau et absorber autant que possible les pics de production du photovoltaïque, permettant ainsi des économies financières supplémentaires aux clients qui consommeront durant ces plages horaires meilleur marché. Les week-ends restent entièrement en heures creuses. Le tarif double, utilisé par environ un quart de nos clients, est destiné aux ménages dont la consommation électrique pendant les heures creuses est relativement élevée et qui ont la possibilité de déplacer leur consommation et éviter autant que possible les heures pleines, leur permettant ainsi de faire des économies. Les conséquences de la transition énergétique touchent toutefois l'ensemble des consommateurs que nous invitons à s'inscrire dans ces nouvelles habitudes de consommation. Il s'agit en effet de motiver et d'accompagner les consommateurs, de manière générale, à consommer l'énergie lorsqu'elle est produite et aux producteurs d'autoconsommer le plus possible leur production (en programmant par exemple leurs appareils électroménagers pour qu'ils fonctionnent la journée).

Tarif de reprise

Jusqu'à présent, Romande Energie publiait un tarif annuel de reprise pour l'électricité solaire refoulée par les propriétaires de panneaux solaires. A compter de 2025, Romande Energie passera à un mode de rémunération trimestriel et annoncera donc désormais quatre fois par an à la fin de chaque trimestre le prix de reprise qui s'appliquera sur les trois mois écoulés. Les trimestres d'hiver devraient ainsi être mieux rémunérés que les trimestres d'été.

Le mode de calcul sur lequel seront basés les tarifs de reprise trimestriels ne sera connu qu'au début de 2025, une fois le cadre législatif clarifié par les ordonnances.

Exemples

Un ménage (H2) à Morges, dans un appartement de 4 pièces, au tarif simple et consommant 2'000 kWh/an, verra sa facture passer de CHF 794.- en 2024 à CHF 759.-, TVA incluse, en 2025, soit une baisse de 4.3%.

Un ménage (H4) à Morges, dans un appartement de 4 pièces avec chauffe-eau électrique consommant 4'500 kWh/an, verra sa facture passer de CHF 1'626.- en 2024 à CHF 1'485.85, TVA incluse, en 2025, soit une baisse de 8.6%.

Une entreprise (C4) à Morges qui n'est pas passée sur le marché libre, consommant 500'000 kWh/an, verra sa facture passer de CHF 156'926.- en 2024 à CHF 127'611.-, TVA incluse, en 2025, soit une baisse de 18.7%

Les informations détaillées sur les prix 2025 sont disponibles via le lien : romande-energie.ch/tarifs

Conclusion

Grâce à sa politique prudente d'achats sur les marchés et à sa production propre, ainsi que la baisse des coûts des services système et de la taxe pour la réserve hivernale chez Swissgrid, Romande Energie parvient à baisser en 2025 le prix de vente de l'énergie suffisamment pour, non seulement, compenser l'augmentation constante des coûts d'acheminement de son réseau, mais surtout proposer à plus de 98% de ses clients une facture d'électricité à la baisse.

En augmentant largement le nombre d'heures creuses par jour de semaine, Romande Energie souhaite motiver ses clients utilisant un tarif à double composante à consommer l'énergie la journée, lorsque la production bat son plein. Enfin, le nouveau mode de rétribution des producteurs d'électricité solaire incitera à l'autoconsommation, à la production hivernale et rapprochera le producteur du marché.

Note à la rédaction

Le prix de l'électricité est composé :

- Du prix de l'énergie (kilowattheure)
- Du prix de l'utilisation des réseaux (timbre d'acheminement)
- Des taxes et émoluments de la Confédération (soit la taxe fédérale pour l'énergie renouvelable), du Canton et des Communes.

Les prix de l'utilisation des réseaux se décompose lui-même en 3 parts :

- Le réseau régional (timbre d'acheminement) relevant de Romande Energie
- Le réseau national très haute tension (timbre de transport) relevant de Swissgrid SA
- L'énergie de réglage (services système) et de la réserve hivernale relevant de Swissgrid SA.



Les composantes du prix de l'électricité dépendant directement de Romande Energie (énergie et réseau régional) représentent ensemble environ 75% de la facture d'électricité du consommateur moyen.

Les 25% restants représentent le réseau national de transport, l'énergie de réglage, la réserve hivernale ainsi que les taxes et émoluments des pouvoirs publics. Ceux-ci sont prélevés par Romande Energie avant d'être rétrocédés à Swissgrid SA ainsi qu'à la Confédération, aux Cantons et aux Communes.

Le présent communiqué concerne les clients approvisionnés par le réseau régional de Romande Energie et de Bas-Valais Energie.

Contact

Michèle Cassani

Porte-parole du Groupe Romande Energie

+41 (0)21 802 95 67

michele.cassani@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Énergéticien multi-services et premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie propose à ses clients une large gamme de solutions durables qui contribuent à réduire les émissions de CO₂. Parmi celles-ci, un accompagnement sur mesure pour produire sa propre énergie et des produits et services visant à améliorer l'efficacité énergétique tout en encourageant la sobriété.

Romande Energie ambitionne de faire de la Suisse romande la première région décarbonée du pays. L'entreprise investit de manière constante et significative pour augmenter son parc de production d'énergie locale et renouvelable. Avec ses centrales solaires, hydrauliques et de biomasse, ses nombreux réseaux de chauffage à distance ainsi que ses projets géothermiques et éoliens, elle tient cet engagement et distribue toujours plus d'énergie renouvelable à ses clients.

Romande Energie se positionne en véritable partenaire d'une société respectueuse de l'environnement, des individus et d'une économie pérenne. **Accompagner les Romands vers un avenir durable** est au cœur même de sa raison d'être.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :

www.romande-energie.ch